



Charte Féminin Entreprendre

Cette charte a pour objectif de définir la philosophie et l'éthique de notre action et d'assurer sa pérennité. L'objectif de notre association « Féminin Entreprendre » est de fédérer, transmettre, communiquer, échanger et mutualiser entre femmes ayant déjà créée leur activité professionnelle ou qui sont en cours de création.

1

En référence aux valeurs républicaines, elles prônent la laïcité, le respect de l'autre et l'ouverture, elles agissent dans un but désintéressé et favorisent les complémentarités et les solidarités entre les entrepreneures, elles promeuvent le fonctionnement démocratique et paritaire caractérisé par la transparence, l'accès de tous à l'information, au débat et à la décision.

L'association « Féminin Entreprendre » est résolument indépendante à l'égard des appartenances politiques et des convictions philosophiques ou religieuses, propose de rassembler des femmes autour de thèmes de réflexion et de proposition liés à la vie des femmes créatrices de leur activité professionnelle.

Les adhérentes de « Féminin Entreprendre » refusent les opinions extrémistes, les intégrismes, les comportements d'exclusion, de racisme, de xénophobie, de sexisme, toutes formes de violence morale, psychique et physique et tout ce qui pourrait conduire à une remise en cause des droits et des acquis féminins.

Les adhérentes de « Féminin Entreprendre » agissent dans un esprit de solidarité entre les femmes entrepreneures.

Pour adhérer à « Féminin Entreprendre » il est nécessaire d'être entrepreneure ou en projet de création d'entreprise, d'être parrainée par une membre de l'association et de régler une adhésion à l'association « Féminin Entreprendre ».

L'adhésion à « Féminin Entreprendre » implique une participation active à la vie de l'association, notamment :

- l'assemblée générale
- rencontres mensuelles

Chaque membre s'engage donc dans le cadre de l'association « Féminin Entreprendre » et sans que cette liste soit limitative, à :

- ne pas publier de textes, images, photos, programmes ou logiciels à caractère violent, obscène, pornographique ou susceptibles par leur nature de porter atteinte au respect de la personne



humaine et de sa dignité, de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la protection des enfants et des adolescents,

- ne pas publier des textes, des photos ou des images encourageant la commission de crimes et/ou délits, incitant à la consommation de substances interdites, au suicide, à la discrimination, à la haine ou à la violence,

- ne pas porter atteinte de quelque manière que ce soit aux droits à la réputation, à la vie privée de tiers et à l'image, ou divulguer des informations permettant l'identification nominative et précise d'une personne (telles que nom de famille, adresse, numéro de téléphone etc.),

- à demander l'autorisation aux personnes figurant sur les photos, vidéos utilisées pour illustrer son activité, en particulier pour les mineurs, l'autorisation des parents est indispensable.

- garantir que toutes les informations, données, photographies lui appartiennent ou sont libres de droit et ne pas utiliser des œuvres protégées par des droits d'auteur sans autorisation expresse de l'auteur ou de la personne qui en possède les droits d'exploitation. En particulier, il est interdit d'offrir le téléchargement d'œuvres (musique, photos ...) ou de logiciels protégés par les lois sur la propriété intellectuelle sans autorisation explicite de l'auteur ou de la personne qui en possède le droit d'exploitation ou de les copier de quelque façon que ce soit,

- ne pas inclure dans ses contenus des liens hypertextes renvoyant vers des sites extérieurs qui soient contraires aux lois et règlements en vigueur, qui portent atteinte aux droits des tiers ou qui soient contraires aux présentes conditions,

Le respect des principes déontologiques énoncés, conditionne l'appartenance à l'association « Féminin Entreprendre ».

Nom, date et signature